

03/06/2026
INNOVATION, ÉNERGIE ET
DURABILITÉ



SYNTHÈSE DE LA TABLE RONDE

ALLIANCE
PATRIMOINE-
EMPLOI 2.0



SOMMAIRE

1. ALLIANCE PATRIMOINE-EMPLOI 2.0 - MISE À JOUR

2. OBJECTIFS DE LA TABLE RONDE 3

3. THÉMATIQUE DES ATELIERS

4. PRÉSENTATION DES SYNTHÈSES PAR ATELIER

5. BILAN DES ATELIERS

6. CONCLUSION



1. ALLIANCE PATRIMOINE-EMPLOI 2.0

Dans le prolongement des deux premières tables rondes de l'Alliance Patrimoine-Emploi 2.0, consacrées respectivement aux métiers du patrimoine et aux impacts économiques ainsi qu'au financement du patrimoine, cette troisième séquence de travail confirme la volonté de faire de l'APE 2.0 un cadre de réflexion collective, concret et progressif, au service des grands défis qui traversent aujourd'hui le secteur patrimonial wallon.

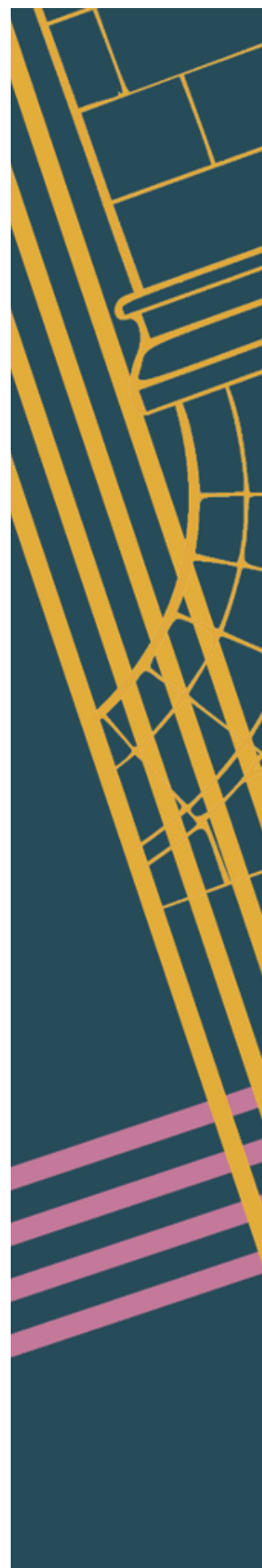
Dès son lancement, l'APE 2.0 a été pensée comme un espace de dialogue entre les acteurs du patrimoine, de l'emploi, de la formation, de la construction, de l'architecture, des entreprises et des pouvoirs publics. Son ambition est claire : croiser les expertises, confronter les réalités du terrain et faire émerger, au fil des rencontres, des pistes d'action structurées, réalistes et directement utiles à la préservation, à la restauration et à la valorisation du patrimoine wallon.

Les deux premières tables rondes ont déjà permis de faire émerger plusieurs constats partagés et d'ouvrir des perspectives concrètes. Les échanges consacrés aux métiers du patrimoine ont notamment mis en évidence la nécessité d'adapter davantage les formations aux besoins du terrain, de renforcer l'attractivité des métiers et de mieux coordonner les opérateurs concernés. La table ronde dédiée au financement a, quant à elle, confirmé la nécessité d'élargir les leviers mobilisables, avec notamment la réflexion engagée autour d'un possible « prêt patrimoine » destiné à soutenir la valorisation économique de biens patrimoniaux, classés ou non.

Ces premières avancées ont surtout confirmé une idée centrale : les enjeux du patrimoine ne peuvent être traités de manière isolée. Les questions de formation, d'emploi, de financement, d'innovation, de transmission, de réglementation, d'usage et de performance des bâtiments sont étroitement liées. C'est précisément cette lecture transversale qui donne tout son sens à l'Alliance Patrimoine-Emploi 2.0 et qui justifie la poursuite de ses travaux.

C'est dans cette logique que s'inscrit la troisième table ronde, consacrée cette fois à l'innovation, à l'énergie et à la durabilité. Organisée chez Buildwise, avec le concours de l'Union wallonne des Architectes (UWA), cette nouvelle étape entend ancrer la réflexion patrimoniale dans les réalités technologiques, techniques et énergétiques du XXI^e siècle, en interrogeant les conditions d'une meilleure articulation entre conservation du patrimoine, innovation technique, exigences énergétiques, qualité architecturale et nouveaux usages.

Cette nouvelle rencontre part d'un constat simple : les politiques de conservation et de restauration du patrimoine s'appuient sur des savoirs, des pratiques et des doctrines forgés au fil du temps, mais elles doivent désormais composer avec de nouvelles contraintes, en particulier en matière de performance énergétique, ainsi qu'avec des opportunités technologiques inédites.



2. OBJECTIFS DE LA TABLE RONDE 3

INNOVATION, ÉNERGIE ET DURABILITÉ

La troisième table ronde était consacrée aux liens entre patrimoine, innovation, énergie et durabilité.

Il a été rappelé que les enjeux liés à la durabilité du patrimoine ne peuvent pas être réduits à la seule question de la performance énergétique. Ils impliquent aussi de mieux articuler conservation, usages contemporains, choix techniques, production d'énergie, entretien régulier et suivi dans le temps. Dans ce domaine, il n'existe pas de réponse unique : chaque intervention doit tenir compte de la nature du bien, de son usage réel, de ses qualités patrimoniales et de ses contraintes propres.

Les ateliers visaient dès lors à explorer, de manière très concrète, les conditions permettant de concilier les exigences contemporaines en matière d'énergie et de durabilité avec les impératifs de restauration et de valorisation du patrimoine. Parmi les questions abordées figuraient notamment la compatibilité entre performance énergétique et conservation patrimoniale, l'apport de matériaux traditionnels, biosourcés ou innovants, l'intégration de systèmes techniques adaptés, la production d'énergie dans des sites protégés, ainsi que la mise en place de démarches de prévention, de monitoring et d'entretien préventif.

Dans ce contexte, la table ronde avait pour objectifs :

1. Mieux informer les acteurs du secteur et renforcer la diffusion d'outils, de connaissances, d'études de cas et de repères utiles à la prise de décision ;
2. Encourager des diagnostics préalables plus systématiques, intégrant les dimensions énergétiques, économiques, environnementales et les usages réels des bâtiments, afin d'orienter les choix de manière plus pertinente ;
3. Identifier des solutions techniques et des modes d'intervention compatibles avec les exigences patrimoniales, énergétiques et architecturales, sans recourir à des réponses standardisées ;
4. Promouvoir une logique de suivi dans le temps, fondée sur le monitoring des performances réelles, l'entretien préventif et l'anticipation des dégradations, afin de renforcer la durabilité des interventions ;
5. Réfléchir aux conditions dans lesquelles l'innovation et les nouveaux outils peuvent être mis au service du patrimoine, dans une approche plus transversale, mieux coordonnée et davantage ancrée dans la réalité du terrain.

3. THÉMATIQUES DES ATELIERS

Performance énergétique et restauration du patrimoine : le mariage impossible ?

Cette première thématique porte sur la compatibilité entre les exigences de performance énergétique et les impératifs de restauration des biens patrimoniaux, dans un contexte d'évolution des normes et des attentes en matière d'énergie.

Pistes de réflexion :

- Quel est l'impact de la réglementation européenne imposant une plus grande performance énergétique des bâtiments sur les chantiers de restauration de biens liés à des arrêtés de classement ?
- Est-il possible de trouver un consensus entre la recherche d'économie d'énergie et la contrainte de restaurer un bien à l'identique ?

Innovations : quels matériaux privilégier et quels systèmes techniques au bénéfice de la performance énergétique des biens patrimoniaux ?

Le deuxième axe porte sur les matériaux et les systèmes techniques susceptibles d'améliorer la performance énergétique des biens patrimoniaux, sans en dénaturer les qualités architecturales, esthétiques ou historiques.

Les questions abordées étaient les suivantes :

- Comment utiliser des matériaux traditionnels ou innovants pour améliorer la facture énergétique de biens peu performants sans dénaturer leurs caractéristiques d'origine ?
- Comment mieux intervenir sur l'enveloppe bâtie tout en respectant ses qualités esthétiques ?
- Comment exploiter de nouveaux matériaux produits plus écologiquement en vue de réussir une restauration harmonieuse des biens classés ?
- Comment rendre compatible la production d'énergie et la conservation du patrimoine ?
- Comment intégrer les nouveaux systèmes (photovoltaïque, éolien, géothermie, aquathermie, biomasse) dans des sites protégés ?
- Comment mieux chauffer, mieux isoler et mieux aérer des immeubles patrimoniaux en concevant leur système de manière globale ?

Monumentenwacht ? Prévenir ou guérir : un modèle à suivre pour la préservation du patrimoine wallon ?

La troisième thématique porte sur l'intérêt d'un mécanisme d'entretien préventif et de veille régulière, inspiré du modèle flamand Monumentenwacht, afin de renforcer la durabilité des interventions sur le patrimoine.

Après une présentation du modèle flamand du Monumentenwacht , les questions abordées étaient les suivantes :

- Comment assurer la durabilité des travaux de restauration ?
- Peut-on s'inspirer ou copier le modèle flamand du « Monumentenwacht », pouvant être traduit par « veilleur du patrimoine », dans la réalité wallonne ?
- Quels acteurs sont susceptibles d'assurer aux biens classés une vigilance régulière et leur prodiguer des soins réguliers ?



4. PRÉSENTATION DES SYNTHÈSES PAR ATELIER

THÉMATIQUE 1 : PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET RESTAURATION DU PATRIMOINE : LE MARIAGE IMPOSSIBLE ?



Animateurs : Aurélie TONDUS (UWA), Gaetan DOQUIRE (UWA) et Arnaud NAOME (BUILDWISE)



Rapporteuse : Eliabel HENNART (AWaP)



Participants :

Ghislain CLAERBOUT - Monument Hainaut

Bruno COLLARD - AWaP

Michael DE BOUW - Buildwise

Virgil DECLERCQ - Union des Artisans du Patrimoine

Lionel DELATTE - Renowatt - Wallonie Entreprendre

Pascale DELVAUX - SPW énergie

Sophie DENOEL - Agence wallonne du Patrimoine

Eliott DOMS - FEGC

Gaetan DOQUIRE - Union Wallonne des Architectes

Frédéric DOZOT - Service public de Wallonie - Energie et bâtiment durable

Claire GOFFIOUL - Agence wallonne du Patrimoine

Kevin GOUYETTE - FEGC

Arnaud JULLIEN - IFAPME

Salma LASRI - RenoWatt - BEFIN

Guillaume MAUROY - Cabinet de la Ministre Cécile NEVEN

Geneviève MOHAMED - CRMSF

Céline ROTH - Forem

Julie SCANDOLO - Origin Architecture & Engineering

Dorothee STIERNON - UCLouvain

Sophie TRACHTE - ULiege

Thibault WILLEM - Cabinet de la Ministre du Patrimoine



1 FORMATION

Créer une formation spécifique « patrimoine et rénovation énergétique » à destination des agents de l'AWaP, des architectes et des auditeurs.

2 CONNAISSANCE

Mettre en place une plateforme de partage des connaissances regroupant études, retours d'expérience, cas pratiques et ressources utiles sur les liens entre patrimoine, énergie et durabilité. La plateforme Nidolab pourrait servir d'inspiration.

Mettre à disposition des ressources telles que cela se fait en France avec, par exemple, Crelab et Isolin.

3 INFORMATION & SENSIBILISATION

Centraliser et diffuser les études et bonnes pratiques existantes, en Wallonie comme dans les autres Régions et à l'étranger, afin d'éviter le travail en silo et la duplication des recherches. Par exemple, le guide Bâtiment Durable à Bruxelles, les textes de la Région Flamande ou les études de la Sendzimir Foundation.

Renforcer l'information et la sensibilisation des propriétaires et usagers du bâti ancien, y compris pour les éléments non classés, notamment au moyen d'un guide pratique dédié.

4 OUTILS

Mettre à jour et renforcer l'outil P-Renewal afin d'en faire un outil d'aide à la décision adapté aux enjeux actuels de rénovation énergétique du patrimoine.



THÉMATIQUE 2 : INNOVATIONS : QUELS MATÉRIAUX PRIVILÉGIER ET QUELS SYSTÈMES TECHNIQUES AU BÉNÉFICE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BIENS PATRIMONIAUX ?



Animateurs : Samuel DUBOIS et Sébastien PECCEU (Buildwise)



Rapporteuse : Hélène DELLOGE (Embuild)



Participants :

Roseline BODSON - Qualité Village Wallonie

Francis CARNOY - EMBUILD

Yves DE CROËS - Union des artisans du Patrimoine

Charles-Adrien de MERODE - Fondation Merode-Rixensart

Thomas DERUYVER - Agence wallonne du Patrimoine

Denis GODERNIAUX - BSolutions Architectes

Karl MARCELLE - Agence wallonne du Patrimoine

Antoine WATELET - Embuild



1 INFORMATION

Intégrer un volet spécifique au patrimoine dans les dispositifs d'accompagnement à la rénovation, notamment au sein de la future Agence de l'Habitation, afin d'avoir un point central tant pour les entreprises que pour les citoyens.

Y diffuser les informations sur les matériaux durables, biosourcés et leurs conditions de mise en œuvre, ainsi que les études de cas et retours d'expérience utiles.

2 CONNAITRE AVANT D'AGIR

Systématiser une analyse préalable avant toute intervention, en tenant compte de la typologie du bâtiment, de son usage futur réel, de la performance énergétique, du coût, du bilan carbone, du cycle de vie et du confort.

Développer un outil d'aide à la décision spécifique au patrimoine, permettant d'arbitrer entre performance énergétique, valeur patrimoniale et usage réel du bâtiment.

3 MONITORING ENVIRONNEMENTAL

Mettre en place un monitoring continu de la performance énergétique réelle, et ce, même avant le début des travaux, pour optimiser l'usage et les besoins de décarbonation. Il en découlera une gestion active et itérative du bâti.



THÉMATIQUE 3 : MONUMENTENWACHT ? PRÉVENIR OU GUÉRIR : UN MODÈLE À SUIVRE POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE WALLON ?



Animateur : Axel TIXHON (Cabinet de la Ministre du Patrimoine)



Rapporteur : Sébastien MAINIL (AWaP)



Participants :

Valerie BEAUMONT - Prométhéa

Françoise BELFROID - Rc RENO

Eléonore BIGARE - Fondation Roi Baudouin

Stephanie BONATO - Cabinet de la Ministre du Patrimoine

Laurent FONTAINE - Institut royal du Patrimoine artistique (KIK-IRPA)

**Ernest Tom LOUMAYE - Association Royale des Demeures Historiques et
Jardins de Belgique**

Edoardo MARTELLO - SOCATRA SA

Elisa PIROTTE - Prométhéa

Tijl VEREENOOGHE - Monumentenwacht Vlaanderen



PRÉSENTATION DE MONUMENTENWACHT VLAANDEREN PAR TIJL VERRENOOGHE

Le troisième atelier a commencé par une présentation du Monumentenwacht Vlaanderen par Tjil Verrengooghe, qui en est le coordinateur général :

Créée en 1991 sur le modèle néerlandais, Monumentenwacht Vlaanderen est une structure dédiée à la conservation préventive et à l'entretien des biens patrimoniaux.

Elle accompagne les propriétaires et gestionnaires affiliés à travers un dispositif d'entretien préventif fondé sur des inspections régulières, généralement organisées tous les 3 à 5 ans en fonction de l'état du bien. Ces visites peuvent être complétées par de petites interventions urgentes et donnent lieu à un rapport détaillé identifiant les désordres constatés, les priorités d'action et les recommandations à suivre.

L'objectif n'est pas d'ouvrir directement l'accès à des subsides de restauration, mais d'intervenir suffisamment tôt pour prévenir les dégradations, éviter des restaurations lourdes et coûteuses et, à terme, mieux maîtriser les dépenses d'entretien. Même si les économies générées ne sont pas précisément chiffrées, cette logique préventive constitue le cœur du modèle.

Depuis 2014, Monumentenwacht est rattachée aux autorités provinciales tout en conservant un positionnement de partenaire indépendant.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS (2025)

- 3270 membres : les membres paient une cotisation de 40 € par an et par bâtiment.
- Les frais d'inspection s'élèvent à 500 € par inspection (soit une demi-journée à deux personnes, plus la rédaction du rapport d'inspection).
- Les fabriques d'église représentent 30 % des affiliations, ce qui s'explique par le manque d'expertise des fabriciens en matière de bâtiment et par les difficultés d'accès liées à certaines typologies particulières.
- 8905 objets patrimoniaux suivis
- 1034 inspections dont 157 inspections d'intérieurs
- 66 employés dont 45 inspecteurs.
- Ces collaborateurs, passionnés par le patrimoine, ont un profil soit académique (architectes, ingénieurs), soit technique (artisans spécialisés).
- Budget : 10% de revenus propres (cotisations, frais d'inspection) et 90% de subsides provinciaux

ÉTUDIER LA MISE EN PLACE EN WALLONIE D'UN DISPOSITIF D'ENTRETIEN PRÉVENTIF INSPIRÉ DU MODÈLE MONUMENTENWACHT

Réflexions quant à la définition de son périmètre, sa gouvernance, ses modalités de financement, les opérateurs chargés des inspections et les outils de suivi associés.

- 1** Commencer par les biens classés, avec une possible extension ultérieure à d'autres biens d'intérêt patrimonial.
- 2** Organiser des inspections régulières donnant lieu à un diagnostic standardisé, des priorités d'intervention et un suivi dans le temps.
- 3** Confier le dispositif à une structure centralisée, indépendante et garante de la confidentialité des données.
- 4** S'appuyer sur des opérateurs qualifiés ou certifiés et sur les outils technologiques disponibles pour fiabiliser les diagnostics
- 5** Associer aux inspections des mécanismes simples et rapides de soutien aux petits travaux d'entretien.
- 6** Intégrer dans les rapports des pistes de financement et orienter les propriétaires vers des entreprises ou artisans compétents.
- 7** Prévoir un modèle de financement mixte, combinant participation limitée des propriétaires, moyens publics et, le cas échéant, mécénat de compétences.



5. BILAN DES ATELIERS

Cette troisième table ronde de l'Alliance Patrimoine-Emploi 2.0 a mis en évidence une **conviction largement partagée : améliorer la durabilité du patrimoine ne consiste pas à appliquer au bâti ancien les solutions développées pour la construction contemporaine.** Les caractéristiques du bien, son usage, sa valeur patrimoniale, son comportement énergétique et son état de conservation doivent être considérés conjointement afin de déterminer, au cas par cas, la stratégie d'intervention la plus pertinente.

Un premier enseignement transversal concerne la **nécessité de mieux partager et structurer la connaissance.** Les participants constatent que de nombreuses études, ressources, outils et expériences existent déjà en Wallonie, dans les autres Régions et à l'étranger, mais restent dispersés et insuffisamment connus. Ce manque d'information touche aussi bien les administrations que les architectes, auditeurs, entreprises, artisans et propriétaires.

La priorité est donc moins de multiplier systématiquement les nouvelles études que de mieux inventorier, centraliser, traduire et diffuser les connaissances existantes, tout en renforçant la formation des professionnels confrontés aux enjeux croisés du patrimoine et de la rénovation énergétique.

Cette meilleure connaissance doit surtout permettre de développer une deuxième priorité : **connaître avant d'agir.** Les échanges ont largement remis en question l'application de solutions standardisées aux bâtiments patrimoniaux. Avant toute intervention, une analyse globale devrait permettre de prendre en compte la performance énergétique, mais aussi l'usage réel du bâtiment, son confort, son bilan carbone, le cycle de vie des matériaux et la pertinence économique des travaux envisagés. Réparer ou remplacer, chauffer l'ensemble d'un bâtiment ou uniquement certaines zones, intervenir fortement ou préserver l'existant : ces choix nécessitent des outils d'aide à la décision capables d'arbitrer entre performance énergétique, valeur patrimoniale et usage.

Dans cette même logique, les participants soulignent l'importance de **mesurer les résultats réels des interventions.** La mise en place d'un monitoring avant et après travaux permettrait de vérifier les performances obtenues, d'adapter les stratégies dans le temps et de capitaliser sur les expériences menées. L'objectif est de passer progressivement d'une logique reposant principalement sur des obligations de moyens à une approche davantage fondée sur la mesure des résultats obtenus.

Un autre point de convergence majeur concerne **l'accompagnement des acteurs.** Les professionnels et propriétaires doivent pouvoir identifier plus facilement les bonnes ressources, les interlocuteurs compétents et les solutions adaptées à leur situation.

L'intégration d'un volet spécifique au patrimoine dans les dispositifs d'accompagnement de la rénovation, le développement d'outils de référence et la création de passerelles entre les administrations, la recherche, les architectes et les entreprises apparaissent comme des leviers essentiels. **La durabilité du patrimoine suppose en effet une approche collective et multidisciplinaire plutôt qu'un travail en silos.**

Enfin, cette troisième table ronde confirme avec force un enseignement déjà apparu lors de la table ronde consacrée au financement : **prévenir reste plus pertinent que guérir**. L'entretien régulier et la détection précoce des désordres permettent d'éviter des dégradations nécessitant, à terme, des restaurations beaucoup plus lourdes et coûteuses. L'étude du modèle flamand Monumentenwacht a ainsi renforcé l'intérêt pour la mise en place, en Wallonie, d'un dispositif structuré d'entretien préventif reposant sur des inspections régulières, des diagnostics clairs, des recommandations hiérarchisées et un suivi dans le temps. Les modalités précises de gouvernance, de financement et de réalisation des inspections restent à définir, mais le principe d'un tel dispositif fait apparaître un potentiel important.

Au terme de cette troisième table ronde, plusieurs priorités se dégagent donc : centraliser et diffuser les connaissances, renforcer les compétences, systématiser le diagnostic avant intervention, mieux mesurer les résultats, accompagner les choix et développer une véritable culture de l'entretien préventif.

Plus largement, les échanges invitent à considérer la durabilité du patrimoine comme une démarche globale et continue : il ne s'agit pas uniquement de réduire les consommations énergétiques, mais de choisir les interventions les plus justes, de préserver ce qui peut l'être, d'innover lorsque cela apporte une réelle plus-value et d'assurer la transmission des biens patrimoniaux dans les meilleures conditions possibles.

6. CONCLUSION

Cette troisième table ronde confirme la pertinence de la démarche portée par l'Alliance Patrimoine-Emploi 2.0 : les enjeux liés au patrimoine ne peuvent être traités isolément. Les questions d'emploi et de formation, de financement, d'innovation, d'énergie, d'entretien et de durabilité sont étroitement liées et appellent des réponses coordonnées.

Les trois premières tables rondes ont ainsi fait émerger plusieurs fils conducteurs communs. Le besoin de mieux structurer l'accompagnement revient de manière récurrente, qu'il s'agisse d'orienter les professionnels vers les bonnes formations, d'aider les porteurs de projets à identifier les financements adaptés ou de guider les choix techniques et énergétiques. La nécessité de mieux centraliser et partager l'information constitue également un enjeu transversal, tout comme le besoin de créer davantage de passerelles entre administrations, entreprises, architectes, chercheurs, organismes de formation, propriétaires et gestionnaires.

La question de l'entretien préventif illustre particulièrement bien cette logique de croisement entre les thématiques. Déjà identifiée lors de la table ronde consacrée au financement comme un levier permettant de limiter les restaurations lourdes et coûteuses, elle apparaît ici comme un élément central de la durabilité des biens. De la même manière, les choix techniques et énergétiques ont des conséquences directes sur les besoins en compétences, les coûts des projets et leur viabilité à long terme.

La dernière table ronde devra permettre de renforcer encore ces connexions entre thématiques et de faire émerger un cadre d'action cohérent et partagé par l'ensemble des acteurs concernés.



ALLIANCE PATRIMOINE - EMPLOI 2.0

